

**Compte rendu de la
Réunion de quartier des Closeaux
A la Cantine de l'Ecole Jacques Prévert
Le Lundi 9 Novembre 2009**

JM.B/LA

PRESENTS

M. Jean-Pierre DUVERGNE, Maire de CHINON,
M. Daniel BIGOT, Premier-Adjoint,
M. Franck HENNEBEL, Adjoint,
M. Jean-Paul LORILLARD, Conseiller Municipal
M. Alain NEGGIA, Directeur de l'Aménagement Urbain,
M. Jean-Marie BERTON, Directeur de l'Education et des Sports.

I – UN QUARTIER DANS LA COLLECTIVITE

M. DUVERGNE rappelle que la dernière réunion du quartier s'est déroulée le 26 Novembre 2007.

Monsieur le Maire souligne que CHINON est une fédération de villages et qu'elle est la commune la plus étendue du canton avec ses 3902 hectares 250 kms de voirie.

M. DUVERGNE aborde le contexte économique et les finances de la Ville.

Le début de l'année 2010 s'annonce plein d'interrogations :

- Suppression de la Taxe Professionnelle,
- incertitude sur certaines recettes fiscales.

Il rappelle que la Taxe Professionnelle représente 2 Millions d'Euros, qu'une augmentation d'1 % des impôts locaux représente environ 40.000 €

M. DUVERGNE rappelle que toutes les demandes présentées par les habitants du quartier sont légitimes et prises en note mais cela ne veut pas dire qu'elles seront toujours réalisées à très court terme.

II - TRAVAUX REALISES

- Rue du Tunnel : travaux de voirie et revêtement de trottoirs.
- Rue de Turpenay : travaux de bordures.
- Rue de la Croix St-Jean : revêtement de trottoirs.
- Opération des Ganaudières commencée : (travaux non ville).

III - TRAVAUX A PROGRAMMER

- Ecoulement pluvial :
 - Rues de Turpenay et des Closeaux.
- Création d'un réseau d'eaux pluviales et réalisation d'un exutoire.

IV – LE LOGEMENT DANS LES QUARTIERS

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été approuvé en Juillet 2006 :

- Orientation n° 1 : la sauvegarde de paysages naturels et culturels.
- Orientation n° 2 : la réponse aux objectifs de croissance :
A l'horizon 2015, l'objectif de la Ville de CHINON est d'accélérer sa croissance démographique pour atteindre le seuil de 10.000 habitants.

M. DUVERGNE informe l'assemblée du recensement de CHINON en 2010.

Le niveau d'équipements publics est satisfaisant. Une politique de requalification des équipements existants sera menée, tout en participant sur les besoins à venir en prévoyant des réserves foncières estimées à 20 ha de foncier d'activité à l'horizon 2015.

M. DUVERGNE indique que, pour atteindre ce seuil de 10.000 habitants, il faut un rythme de constructions de 60 logements par an.

Le tableau des statistiques PC/DP montre :

- une relance de la construction de maisons individuelles depuis le début de l'année 2009.
- baisse des opérations en lotissements.
- maintien de la dynamique économique créée par la ZAC du Blanc Carroi

Le quartier des Closeaux recense 3 zones potentielles de construction qui représente une quarantaine de lots.

M. DUVERGNE rappelle le dynamisme de ce quartier qui s'urbanise et se densifie.

V – UNE GESTION MAITRISEE

■ L'entretien des espaces verts.

M. BIGOT rappelle que la Ville s'est engagée dans un processus :

- d'usage maîtrisé des produits phytosanitaires
- de fauchage réduit de 4 à 3 fois par an
- de mise en place de secteurs test à zéro produit phytosanitaire.

M. BIGOT indique ces secteurs : St-Louans, trottoir gauche Digue St-Lazare, Centre de Loisirs de Parilly, écoles et lieux multi-accueil.

C'est une cause importante mais difficile à mettre en œuvre.

Une personne aborde le problème des abords dans la descente du Château.

M. NEGGIA indique qu'un côté appartient au Conseil Général et l'autre côté est privé qui engendre des problématiques d'éboulement.

M. DUVERGNE informe qu'il a écrit de nombreuses fois pour rappeler que les propriétés privées doivent être entretenues par les propriétaires.

■ L'éclairage public

Le tableau projeté démontre qu'entre 2001 et 2009, le nombre de points lumineux à CHINON a augmenté passant de 1600 à 1992 alors que dans le même temps, le coût de fonctionnement a diminué, ce qui dénote une gestion maîtrisée à la baisse des consommations d'énergie électrique.

M. HENNEBEL informe qu'une heure d'éclairage au moins, c'est 9.600 € d'économie.

■ L'eau

Le tableau projeté montre une baisse des coûts et de la consommation entre 2001 et 2008.

M. HENNEBEL rappelle que le contrat d'affermage des services d'eau et d'assainissement entre la Ville de CHINON et Véolia se termine à la fin de l'année 2009.

De fait, la Ville de CHINON a préféré s'orienter sur une démarche comparative, qui a débuté depuis plus d'un an, des deux solutions, régie ou affermage, puis de faire son choix.

Le choix de la Délégation de Service Public (D.S.P.) sur 8 ans a permis d'arriver à une baisse très sensible du coût de l'eau. Cette répercussion se verra sur la facture de Juillet 2010 et en Janvier 2010 sur la baisse de la part fixe.

Une réflexion commune est engagée avec le Véron et d'autres communautés pour tendre vers une gestion mutualisée.

V – LES GRANDS CHANTIERS EN COURS

■ ZAC du Blanc Carroi

Elle sera opérationnelle en Mai 2010.

Actuellement 6 enseignes sont déjà attribuées :

Leclerc – Bricomarché – Gifi – Halle aux Vêtements – Halle aux Chaussures et Koodza (sous marque de Décathlon).

A la question de la présence ou non d'un Mc Donald,

M. DUVERGNE répond que ce n'est pas lui qui choisit les enseignes mais que, par contre, il sera très attentif au respect des contraintes imposées dans le cadre de la ZAC.

■ **La Z.A. de la Plaine des Vaux**

8 projets sont en cours : Techman – Cassegrain – Gamma Motos – Scilam – Déménagement Henry – Bâtiment Blanc (Albie, Rénov'Confort et Couly), Optima et Chinon Motoculture.

M. DUVERGNE indique qu'une vigilance sera nécessaire pour assurer la reconversion des sites laissés libres tels que le Leclerc, Bricomarché et Cassegrain.

■ **La Résidence Touristique de l'Hospice Saint-Michel**

M. DUVERGNE informe l'assemblée que la reconversion du site est axée sur 3 fonctions/

▪ **Fonction résidentielle**

Livraison de 42 logements pour la fin de l'année 2009 avec un programme mixte de 18 logements à loyer intermédiaire et social.

▪ **Fonction viticole**

Plantation de 1,8 ha de vignes réalisée en 2008. Promotion de l'AOC Chinon avec une partie de la production réservée à des ventes aux enchères (exemple des Hospices de Beaune).

▪ **Fonction touristique**

Un permis de construire pour 78 logements est en cours d'instruction. Cette résidence sera exploitée par le Groupe Odalys.

Le projet permettra de créer 20 emplois permanents et de dynamiser le commerce en Centre Ville.

L'ouverture de la résidence touristique est prévue pour l'été 2011.

▪ **Les équipements sportifs**

M. DUVERGNE rappelle la continuité de travaux sur le Stade de la Plaine des Vaux : création du terrain d'entraînement, de la réalisation des travaux d'homologation en cours, la création de l'éclairage du terrain d'entraînement et le renfort de l'éclairage du terrain d'honneur.

M. DUVERGNE informe du projet de transfert des équipements de tennis à la Plaine des Vaux.

Ce projet comporte la réalisation de 3 ou 4 courts de tennis intérieurs, 3 courts de tennis extérieurs, 1 club house pour le Club de Tennis et 1 club house pour le Club de Football.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Diverses questions sont soulevées par les personnes présentes :

- Demande la pose d'un stop au carrefour des rues du Tunnel et des Thiers.
- Demande la pose de « gendarme couché ».
M. DUVERGNE répond que la Ville a arrêté ce système jugé trop bruyant pour les Riverains. Le système des chicanes est adapté que si la circulation est régulière.
Aujourd'hui, le système qui répond le mieux à la trop grande vitesse est celui de 2, 3 voire 4 stops.
- Demande extension du réseau de l'éclairage public et des trottoirs dans la rue des Thiers.
- Des personnes se plaignent que le stop, récemment installé rue de Turpenay, soit installé sur la chaussée et non sur le trottoir. A voir sur place.
- Une personne demande quel est le devenir du Chemin des Justices ?
M. DUVERGNE répond que ce chemin est privé et qu'il dessert le lotissement. Pour l'instant, il reste privé. Son devenir pourrait être examiné si un jour il y a un projet de logements qui enlèverait à ce chemin sa situation d'impasse pour le transformer en une voie ouverte à la circulation publique.
- Une personne a lu dans une revue de Tours des informations de travaux sur Chinon. Seul est vrai le projet de confortement du Pont par le Conseil Général pour la somme de 20 M€

- Aire d'accueil des gens du voyage
M. DUVERGNE rappelle que la loi oblige les communes de + 5.000 habitants à se doter d'aires d'accueil dans le cadre d'un schéma départemental.
1 est réalisé au Pressoir,
2 autres seront ouverts probablement avant la fin de l'année sur le site de Trotte Loups.
Tant que ces aires ne sont pas toutes en service, le Maire ne peut interdire l'accueil sauvage.

- Marché des Gueux
M. DUVERGNE rappelle que la Ville n'a ni les moyens, ni la volonté de reprendre à son compte cette manifestation.
Lors de la dernière réunion avec l'Association des Gueux, la trésorière a annoncé que l'association avait la capacité financière pour réaliser l'édition 2010.
La Ville a toujours affirmé qu'elle respecterait ses engagements en matière de logistique. Le problème réside dans la sécurité notamment par rapport à la « viande saoule », aux règles non respectées par les associations qui laissent partir des personnes avec des bouteilles à la main.
M. DUVERGNE confirme qu'il est prêt à rechercher d'autres partenaires financiers si on le lui demande.

- Une personne demande la création d'une aire de vidange pour camping-cars.
Un projet est à l'étude situé hors du camping, mais qu'il ne sera pas à la même hauteur que celui d'Avoine.

- Une personne fait remarquer que le site internet de la Ville n'indique aucune

information sur les dates des conseils municipaux et ne diffuse aucun procès-verbal des conseils.

- Une personne se plaint que les trottoirs sont peu entretenus car les riverains ne taillent pas leurs haies qui débordent.

M. NEGGIA rappelle que de très nombreux courriers sont adressés aux riverains pour leur rappeler leurs obligations d'entretenir leurs haies.

En règle générale, ces courriers sont suivis d'effet mais que le problème se pose avec certains riverains qui n'en tiennent pas compte.

M. BIGOT rappelle la présence de l'ASTAR dans le quartier. Il félicite l'ensemble des Closeaux qui contribue aux bonnes relations et qui facilite leur présence et leur pérennisation.

La réunion est clôturée à 21 H 00.

M. DUVERGNE invite les participants à partager le verre de l'amitié.
